

## La suspension du contrat de travail

Par **milhi**, le 31/10/2012 à 16:09

Bonjour à tous,  
j'ai un exposé à faire sur la suspension du contrat de travail; en plus d'être super paniquée ( il s'agit d'un exposé individuel), tous les plans que j'ai réussi à concocter sont des plans "bateau ". J'aimerais donc que vous m'aidez en ce sens. Je suis réceptive à tous les types de conseils (plan, méthodologie pour exposé, gestion de stress). Merci déjà!!!!

Par **marianne76**, le 31/10/2012 à 16:26

Bonjour  
Avez-vous déjà une idée? Un fil conducteur ?

Par **milhi**, le 31/10/2012 à 17:03

Merci beaucoup Marianne de m'avoir répondu. Oui j'ai une idée du sujet mais pas vraiment un fil conducteur. Je sais que la suspension du contrat de travail est une période durant laquelle le contrat de travail est interrompu soit du fait de l'employé, soit pour des cas de force majeure. Je sais aussi que je dois parler des effets. Au fait, je ne suis pas trop sûre de moi. On dirait que je pourrai seulement définir le sujet, parler des causes et des effets, tandis que moi, je voulais élargir un peu.

Par **Camille**, le 01/11/2012 à 09:18

Bonjour,  
[citation][s]Au fait[/s], je ne suis pas trop sûre de moi. [s]On dirait que je pourrai[/s] seulement définir le sujet, parler des causes et des effets, tandis que moi, je voulais élargir un peu.[/citation]  
Pas très clair. Et "élargir un peu" ... dans quel sens, en matière de suspension de contrat de travail ?  
[smile17]

Par **Camille**, le 01/11/2012 à 09:20

Re,

[citation]en plus d'etre super paniquée ( il s'agit d'un exposé individuel), tous les plans que j'ai réussi à concocter sont des plans " bateau "[/citation]

Dans cette matière bien particulière, je me demande s'il faut vraiment chercher midi à quatorze heures.

[smile17]